

CHOLET mag

DOSSIER P. 8

Rentrée 2018
Changement de rythme



N° 318
MAI 2018

MAGAZINE MUNICIPAL
D'INFORMATION DE
LA VILLE DE CHOLET
CHOLET.FR    

CHOlet 
l'entrepreneante

Haut jardin

Le Conseil municipal a validé la vente des locaux de l'ancienne école de musique, à deux pas du Jardin du Mail, à l'angle des rues Tharreau et Saint-Martin. C'est le promoteur Philippe Tricot (société S-Pace Promotion) qui a acquis ce bâtiment de 1 594 m² pour la somme de 450 000 €. Il envisage d'y implanter un programme immobilier de standing : "Haut Jardin".

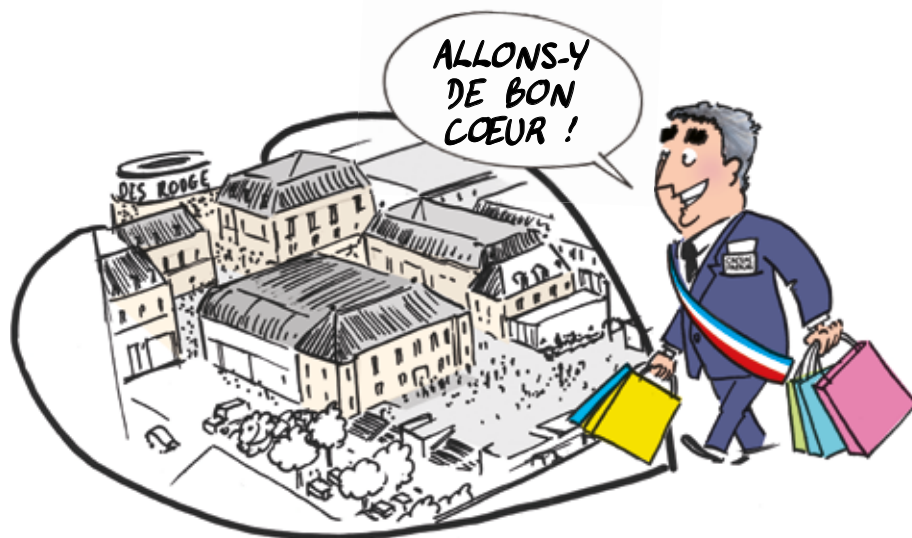
“ En vente depuis 2012, cet ensemble immobilier a fait l'objet d'une trentaine de visites. Cette offre est la meilleure que la Ville ait reçue. ”

Michel Champion
Premier Adjoint au Maire
Finances



Imaginer aujourd'hui le centre-ville de demain

Depuis un an et demi, la Ville travaille pour bâtir le centre-ville de demain. Elle a d'ailleurs confié au cabinet Lestoux & Associés une étude sur le commerce choletais en cœur de ville. Suite à une réunion conjointe qui s'est tenue le 12 avril, de nouvelles pistes de réflexion s'ouvrent entre les commerçants et la Municipalité pour dynamiser le centre-ville et soutenir la vitalité commerciale.



Le plein de super

Afin de respecter les engagements pris lors des dernières élections municipales et pour donner sens à l'importance que la Ville de Cholet accorde à sa jeunesse, la Municipalité crée le dispositif "Les Super Choletais". L'action récompensera 5 jeunes Choletais, âgés de 12 à 25 ans, pour leurs parcours ou actions remarquables et extraordinaires.
(Lire article p. 14)

“ Nous souhaitons valoriser la jeunesse choletaise, dans ce qu'elle est et ce qu'elle fait. ”

Natacha Poupet-Bourdouleix
Adjoint au Maire
Jeunesse Citoyenneté Vie associative Intégration



Étude de gare

Le quartier de la Gare a entamé sa reconversion. Les études techniques sont lancées en vue d'un réaménagement plus large du quartier et un protocole de partenariat a été signé avec la SNCF et la Région des Pays de la Loire.

Le projet est de créer une entrée de ville qualitative, développer un pôle d'échanges pour traverser facilement Cholet en bus, depuis la gare. Il s'agit également de donner une vocation plus tertiaire à ce quartier, tout en imaginant une offre de logement. Le Conseil municipal a ainsi confié à la société Adéquation la réalisation d'une étude de marché immobilier, foncier, résidentiel et économique sur secteur.



Nouveau rendez-vous

Pour aller plus loin dans l'information, Cholet mag s'associe à la Télévision Locale du Choletais dans le cadre de l'émission **Le Mag**, diffusée par la chaîne locale. Chaque mois, un plateau d'une douzaine de minutes offre un autre angle à deux des sujets développés par votre mensuel municipal d'information.

En mai : "La Journée des Citoyens" et "Les temps de l'enfant à la rentrée 2018"



tlc-cholet.com



OFFRIR LE MEILLEUR À NOS ENFANTS

La Ville de Cholet a toujours placé la famille au cœur de ses priorités. Cet axe politique est d'autant plus nécessaire que les modes de vie ont changé et les contraintes du quotidien se multiplient.

Un décret ministériel publié en juin 2017 indique que l'Éducation nationale peut autoriser des adaptations à l'organisation de la semaine scolaire sur la base d'une proposition conjointe d'une commune et d'un ou de plusieurs conseils d'école. Ce texte permet ainsi de mettre en œuvre une évolution des rythmes scolaires.

À Cholet, il a été nécessaire de dresser un bilan des trois années de mise en œuvre et d'engager une concertation réfléchie avec l'ensemble des parties : les parents, les enseignants, le personnel de la vie scolaire.

L'organisation du temps scolaire rythme la vie d'une commune et celle des familles. Il était indispensable de rester à l'écoute de celles-ci en organisant une consultation la plus large possible.

Des réunions se sont tenues avec les enseignants des écoles publiques, les directeurs des écoles privées, les parents, les agents de la collectivité, les centres sociaux et les associations, de septembre à novembre. Ces réunions avaient pour but de recueillir le ressenti et les observations concernant l'impact de la semaine de 4,5 jours sur les enfants, leurs familles et les différents acteurs.

S'il était essentiel pour la Ville de Cholet de respecter la volonté des familles et la décision des conseils d'écoles, une analyse la plus complète possible était nécessaire.

La municipalité a pu constater qu'en l'état, pour la majorité des personnes consultées la semaine de 4,5 jours repose davantage sur une volonté idéologique que sur l'intérêt de l'enfant.

Si toutes les études scientifiques démontrent l'importance de prendre en compte les rythmes biologiques des enfants pour favoriser leurs apprentissages, la France aura cependant connu en moins de dix ans trois changements majeurs dans les rythmes scolaires : 2008 avec la réforme Darcos, 2013 avec la réforme Peillon et 2017 avec la réforme Blanquer.

*Le retour à la semaine
de 4 jours dans
les écoles de Cholet
est une décision
concertée et collégiale.*

Il faut cependant constater que les études sont contradictoires quant aux bienfaits et inconvénients des différents rythmes.

Ainsi, la concertation menée par la Ville de Cholet a démontré

qu'une majorité était favorable au retour à la semaine de 4 jours puisque les familles se sont prononcées à plus de 66 % en faveur de celle-ci.

De nombreux parents ont, depuis 2014, noté chez leurs enfants une fatigue accrue et un rythme de vie familiale beaucoup plus tendu le mardi soir et le mercredi.

Ne mesurant pas de bénéfices sur les apprentissages, constatant bien au contraire une fatigue des élèves, en particulier pour les petits de maternelles, les parents mais aussi les enseignants avaient un avis négatif sur cette réforme mise en place par le gouvernement de François Hollande.

Lors de sa séance du 12 février dernier, le Conseil municipal a ainsi adopté à

la majorité la demande de dérogation au Directeur Académique des Services de l'Éducation nationale (DASEN) pour le retour à la semaine des 4 jours. Le DASEN a accepté cette demande déposée par la Ville, qui s'appliquera donc à la rentrée.

La Ville a par ailleurs bien entendu les arguments sur le bénéfice des apprentissages du matin. C'est pourquoi, le matin avec le plein accord du Directeur Académique des Services de l'Éducation nationale, la classe durera 3h30 (8h30 - 12h) au lieu de 3h, la classe de l'après-midi durant 2h30 et la pause méridienne étant maintenue à 2h. Cette organisation vaut pour les écoles publiques, les écoles privées restant libres de fixer chacune ses propres horaires de classe.

Le retour à la semaine de 4 jours dans les écoles de Cholet est donc bien une décision concertée et collégiale, répondant à la demande majoritaire tant des parents d'élèves que des enseignants.

Un arbitrage réfléchi afin d'offrir le meilleur épanouissement à nos enfants.

Gilles BOURDOULEIX

Maire de Cholet

Président de l'Agglomération du Choletais



JOBS D'ÉTÉ - JOBS ÉTUDIANTS

Organisé par la Ville de Cholet, en partenariat avec le Medef du Pays Choletais et le Lycée La Providence, le forum Jobs d'été - Jobs étudiants a permis à 625 jeunes de rencontrer les recruteurs présents : 38 entreprises proposaient au total 1 100 offres d'emploi saisonnier ou à exercer tout au long de l'année, en complément de ses études.

DE LA PERCHE À LA PRISE

Mercredi 18 avril, Renaud Lavillenie, recordman du monde de saut à la perche était à Cholet en compagnie de la Choletaise Nolwenn Arc, championne de France senior de difficulté (escalade). Ensemble, ils ont partagé un moment sportif à la salle Grégoire et au Stade Omnisports, avec plusieurs clubs locaux.



FAIRE TOMBER LES MURS

Comme le prévoyait le projet de création du nouveau complexe sportif Auguste Grégoire, l'ancienne salle de sport attenante est en cours de déconstruction. Un chantier qui devrait durer jusqu'au 25 mai, incluant la remise en état du terrain et la pose d'une clôture provisoire. L'espace libéré permettra la réalisation d'un nouveau lotissement : le Clos Grégoire. Un programme municipal d'une dizaine de lots, qui fera l'objet d'une communication à l'automne 2018.

ÉLOQUENCE

Organisé par la Maison de la Francophonie, le 1^{er} concours d'éloquence avait pour thème "Solidarité et engagement au service du rapprochement des peuples". Sur les 375 collégiens et lycéens participants, 15 lauréats ont été récompensés vendredi 6 avril à l'Hôtel de Ville.



MAGIQUE !

Comme c'est la tradition, le défilé de nuit est venu clôturer la semaine de festivités du 101^e Carnaval de Cholet. Près de 40 000 spectateurs se sont rassemblés tout au long du parcours, entre la gare et la place du 8 Mai, pour admirer les 15 chars illuminés. Cholet a la particularité de porter la parade nocturne la plus spectaculaire de France.



15 ANS DE PARTENARIAT

Une délégation du village libanais d'Araya, emmenée par Pierre Bejjani, Président du Conseil municipal, était accueillie à Cholet du 18 au 22 avril. L'occasion de célébrer les 15 ans de coopération. Après la rénovation d'une salle multi-activités à destination des associations sportives et culturelles d'Araya, la création d'une bibliothèque municipale informatisée, la mise en place d'une station d'épuration (inaugurée en 2015), la Ville de Cholet apporte son soutien pour les travaux de couverture du terrain de sport. Pour 2018, la municipalité d'Araya souhaiterait organiser un échange de jeunes entre les deux villes.



RALLYE DE LA MOBILITÉ

Près de 640 élèves des écoles publiques de l'Agglomération du Choletais ont participé au 11^e Rallye de la Mobilité Durable jeudi 5 avril. À pied, à vélo ou en bus, ils ont sillonné la ville. De quoi les sensibiliser aux modes de déplacements "doux", au développement durable mais aussi à respecter les règles de sécurité sur la route. Une initiative qui rassure parents et élèves à la veille de leur entrée en 6^{ème}.

JEUNES TALENTS

Valoriser le savoir-faire des jeunes en formation professionnelle dans l'agglomération, tel est l'objectif du Trophée des Jeunes Talents du Choletais. 64 lauréats ont reçu leurs diplômes des mains de Gilles Bourdouloux, Maire de Cholet et Président de l'Agglomération du Choletais, jeudi 12 avril. Les candidats participent à une des 15 épreuves proposées : métiers de bouche (cuisine, boulangerie, pâtisserie, service en restauration), métiers de la mode, coiffure, esthétique, service à la personne, aménagements paysagers, bois, optique, vente...



Exposition
ITINÉRAIRES
d'ENFANCES

19 mai
18 novembre
2018

Musée d'Art et
d'Histoire
CHOLET

culture.cholet.fr

Le Choletais
 L'audace pour réussir

MUSÉE de Cholet [M] QUALITÉ TOURISME MC ASSOCIATION

ANIS DU 1^{er} MUSÉE DU TOURISME CHOLET Enjeux PROFESSEUR CHOLET TPC

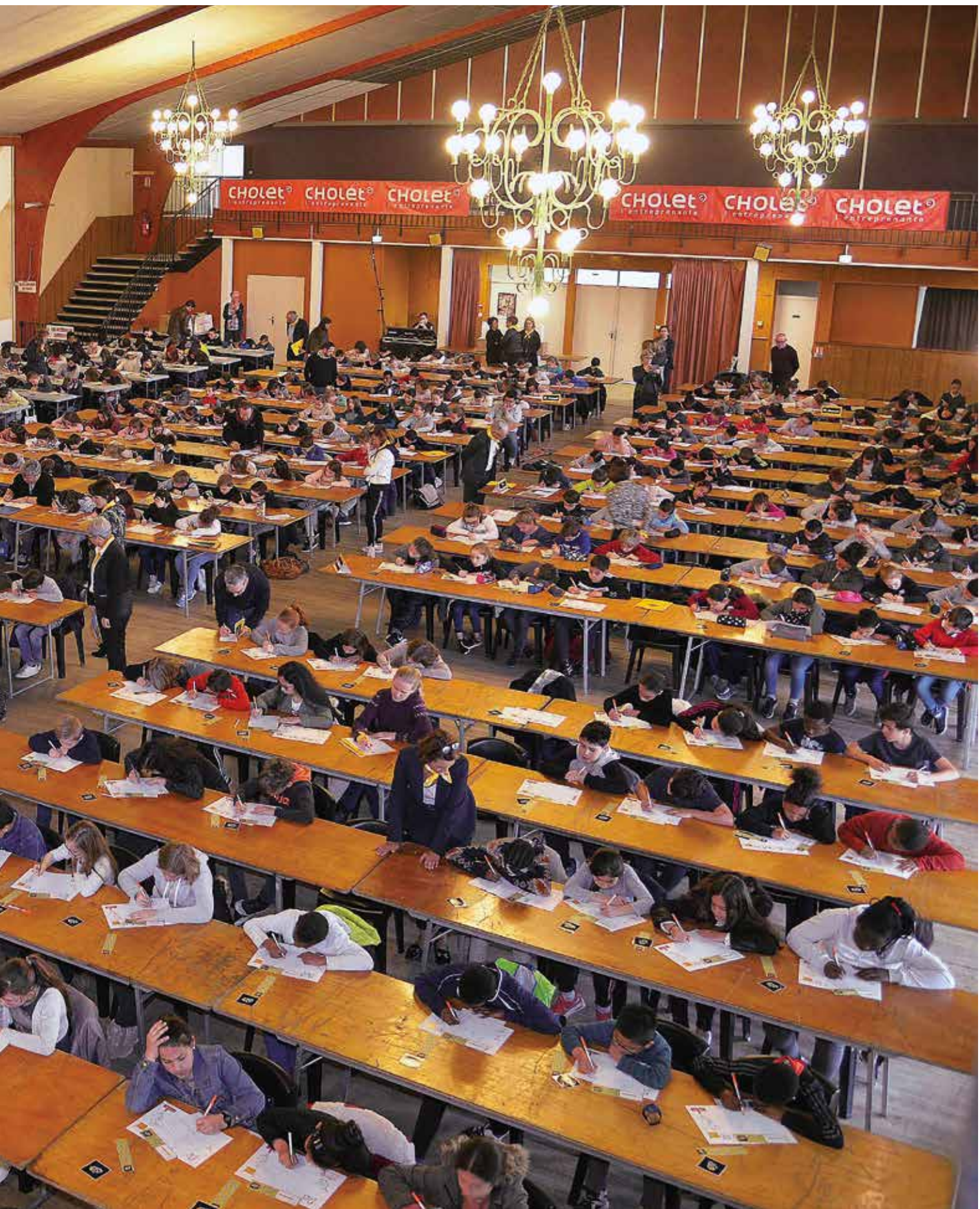
Direction de la Communication - Ville de Cholet / AdC - Photo : Enfant à vélo, La Montagne (44), vers 1961-62, collection privée - janvier 2018

ARRÊT SUR IMAGES



À VOS STYLOS!

Vendredi 6 avril, à la Salle des Fêtes, plus de 400 élèves de CM2 des écoles choletaises étaient rassemblés pour la Dictée du Tour, organisée par la Ville de Cholet et A.S.O, la société organisatrice du Tour de France. Un texte énoncé par le Recteur d'Académie, en personne, en présence du Maire Gilles Bourdouleix, de Simone Poupard, Adjoint à l'Enseignement et de Christian Prudhomme, Directeur du Tour.





PAROLE D'ÉLUE

Simone Poupard
Adjoint au Maire
Enseignement

"La Municipalité est convaincue que ce qui est fait aujourd'hui pour l'enfant est bénéfique pour l'adulte qu'il sera demain. L'enfant est au cœur de nos préoccupations. Toutes les actions mises en place pour la rentrée scolaire 2018 sont marquées par cette forte volonté."

Les enfants à Cholet ont la chance de pouvoir compter sur des adultes très qualifiés, parce que la Ville s'est donné les moyens de les former."





RENTRÉE 2018

CHANGEMENT DE RYTHME

*À la rentrée prochaine, les élèves des écoles publiques de Cholet repassent à la semaine de 4 jours.
La journée du mercredi, entièrement libérée,
offre un temps de pause au cœur de la semaine d'école.*

Au terme de la concertation sur les rythmes scolaires qui s'est déroulée de septembre à novembre 2017, la Ville a proposé au Directeur Académique des Services de l'Éducation nationale (DASEN) un retour à la semaine de 4 jours à compter de la rentrée 2018 avec, pour les écoles publiques, de nouveaux horaires de classe : 8h30-12h et 14h-16h30. Une proposition acceptée par le DASEN. Cette nouvelle organisation se mettra en place en septembre prochain.

Retour à la situation antérieure

Depuis la rentrée 2014, les écoles publiques fonctionnent sur 4,5 jours dont le mercredi matin, avec les horaires suivants : 8h45-11h45 et 13h45-16h. Les écoles privées ont adopté l'organisation sur 4,5 jours à la rentrée 2016, les horaires variant d'une école à une autre.

Le décret n°2017-1108 du 27 juin 2017 autorise les communes, après dérogation accordée par le DASEN sur proposition conjointe de la commune et des Conseils d'école, à revenir à la situation antérieure, c'est-à-dire 4 journées de classe de 6h, les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Une décision prise dans la concertation

Après une rencontre avec le Directeur Diocésain de l'Enseignement Catholique et avec le DASEN, des réunions se sont tenues avec les enseignants des écoles publiques, les directeurs des écoles privées, les parents, les agents, les centres sociaux et les associations. Après ces réunions, la Ville a organisé une large consultation individuelle auprès de ces différents publics, ainsi qu'auprès des Conseils d'école.

Compte tenu des résultats de la concertation, la Ville a proposé un retour à la semaine de 4 jours. Et pour tenir compte des arguments relatifs aux bénéfices des apprentissages placés le matin, la Ville a également prévu d'allonger les matinées, soit 4 matinées de 3h30 et 4 après-midi de 2h30. Cette proposition est un bénéfice pour l'apprentissage des enfants et constitue une meilleure organisation.

ET POUR LE PRIVÉ ?

L'organisation du temps scolaire et les horaires de classe des écoles privées sont du ressort des écoles elles-mêmes. Néanmoins, par souci d'unité territoriale, elles ont fait le choix du retour à la semaine de 4 jours, avec des horaires propres à chaque établissement.

Une journée type (lundi, mardi, jeudi, vendredi)

7h30 > 8h30*	Périscolaire
8h30 > 12h	Classe
12h > 14h	Pause méridienne
14h > 16h30	Classe
16h30 > 18h30*	Périscolaire

*Avant 8h et à 16h30, la Ville prévoit le service d'un petit-déjeuner et d'un goûter, compris dans le tarif de l'accueil périscolaire. À Cholet, il s'agit d'un vrai repas équilibré composé par une diététicienne (tout comme les repas du midi) : produit céréalier, produit laitier, un fruit et éventuellement un produit sucré (pâte de fruit, carrés de chocolat).

Le mercredi tout est permis

Avec le retour à la semaine de 4 jours, le mercredi ainsi libéré offre un temps de pause au cœur de la semaine d'école. Cette journée de repos est une opportunité de découvrir et pratiquer toutes sortes d'activités. Mais elle peut apparaître comme une contrainte face aux obligations professionnelles des parents. La Collectivité le sait. Tour d'horizon des services et activités proposés le mercredi par la Ville et l'Agglomération du Choletais.



Ludothèque

Accueils de loisirs : un mode de garde, mais pas que...

Le mercredi, avec les accueils de loisirs (de pleine nature ou de proximité dans les quartiers), la Collectivité propose au-delà d'un service de garde une offre de loisirs éducatifs. C'est un engagement fort des élus, une volonté politique affirmée de soutien à la parentalité. En tant que Ville et Intercommunalité Amies des Enfants, c'est bien là le cœur de la politique familiale : permettre aux parents de concilier vie familiale et vie professionnelle, garantir une égalité femme-homme sur l'accès au travail, proposer un service de garde. Mais aussi, et surtout, favoriser et préserver l'épanouissement de l'enfant avec des activités de socia-

lisation. L'enjeu majeur en ce domaine est la qualité de l'accueil avec des professionnels formés et des projets pédagogiques solides qui visent l'intérêt et le bien-être de l'enfant.

Nouveautés à la rentrée :

- Réservations en ligne sur monespacecitoyen.cholet.fr : paiement en ligne, facturation mensuelle, réservation possible à J-2 (soit le lundi pour le mercredi). Se calquant sur le système du scolaire, cette disposition simplifie les démarches et les réflexes des familles. Pour favoriser une meilleure prise en charge des enfants pendant les vacances, le délai est de J -7.
- Ouverture des accueils de loisirs le mercredi dans les quartiers Bretagne et Girardière.
- Réouverture de la Maison de l'Enfance rénovée, dans le quartier Favreau.



Conservatoire

L'offre culturelle

Le mercredi désormais libéré permet au **Conservatoire du Choletais** de proposer, à nouveau en matinée, des cours d'éveil et d'initiation artistiques, ainsi que quelques cours des premiers niveaux de formation musicale.

En complément des cours du mercredi après-midi, l'**École d'Arts du Choletais** proposera en matinée des séances pour les enfants : un cursus d'éveil à la pratique artistique comprenant du dessin, de la peinture, du volume, qui les invite à développer différents modes d'expression plastique.

À noter : les inscriptions pour les enfants ont lieu samedi 16 juin.

Et bien sûr, les Musées, la Médiathèque, la Ludothèque continueront d'accueillir le public, enfants, familles, groupes, sur la journée entière du mercredi.

Infos : culture.cholet.fr

Golf

L'école de golf ouvrira des cours le mercredi matin, en complément de ceux proposés le mercredi après-midi.

Infos : choletgolf.com



Accueil de loisirs

Glisséo

Le retour à la semaine de 4 jours permet de remettre en place des activités ou de proposer des nouveautés. Des activités complètes, le mercredi, qui faciliteront la démarche des familles en recherche de loisirs aquatiques pour leurs enfants :

- **Animéo** : perfectionnement de la natation, initiation au water-polo, à la nage avec palmes, au plongeon, à la natation artistique, au sauvetage, au hockey subaquatique...

Le mercredi, à 10h et à 11h
(durée 45 min.)

- **Cours de pré-apprentissage** : dans la continuité du jardin aquatique, ces séances permettent aux enfants de 4 à 6 ans de débiter l'apprentissage de la natation avec des exercices adaptés et ludiques.

Le mercredi, à 10h et à 11h
(durée 40 min.)

Glisséo remettra également en place le mercredi matin des cours d'apprentissage pour les enfants de 6 ans et plus tout en maintenant les cours du mercredi après-midi.

Infos : glisseo.com



L'animation sportive municipale

Éducation physique et sportive (EPS) sur le temps scolaire, découvertes et initiations sur le temps du midi et périscolaire, Ani'm Sports après l'école, le mercredi matin et pendant les vacances, les 7 éducateurs du service des Sports se relaient tout au long de l'année, sur l'ensemble des temps de l'enfant. À la rentrée, pour permettre à l'ensemble des enfants scolarisés à Cholet de bénéficier des enseignements de l'EPS, les éducateurs du service des Sports interviendront également dans les écoles privées sur le temps scolaire.



CHIFFRES CLÉS



5 261
ENFANTS

scolarisés dans les écoles
publiques et privées
de Cholet en 2018



250
agents

mobilisés pour accueillir
et accompagner quotidiennement
les enfants du public



2 887

enfants
accueillis par
Cholet Animation Enfance
(mercredis + vacances)



1 317 élèves
au Conservatoire
du Choletais

192 enfants
inscrits
aux
**ANIM'SPORTS
EVEIL**

AU CENTRE DE CHOLET LA FÊTE BAT SON PLEIN

Le centre-ville de Cholet conserve et entretient son attractivité à destination d'un public fidèle et toujours demandeur. Les animations reviennent conquérir le cœur des Choletais et de la ville.

De multiples festivités, des animations variées en faveur de tous les publics alimentent un programme hétéroclite. La place Travot, le Carré des Toiles, la place Rougé et les rues commerçantes du cœur de ville de Cholet, se font le théâtre d'initiatives ludiques et commerciales, proposées gratuitement aux Choletais de tous âges.

Mercredis gonflés

Mercredis 16 et 30 mai, de 14h à 19h, au Carré des Toiles, les structures gonflables reprennent leur place et invitent au divertissement. Les commerçants des Arcades Rougé pilotent ce temps fort à l'esprit festif et convivial.

Show les danses

Samedi 19 mai, de 14 à 18h, sur la place Travot et au Carré des Toiles, l'animation ouvre l'espace public à la pratique collégiale des pas de danse au rythme de musiques endiablées.

La Journée des Citoyens

Samedi 26 mai, élus et citoyens choletais sont conviés à l'opération initiée par la Ville de Cholet.
Lire article page 15.

La Baraque fait son cirque

Samedi 26 mai, place Travot de 15h à 18h, c'est une invitation à découvrir les arts du cirque. Les enfants (à partir de 3 ans) pourront au travers d'exercices maîtrisés, apprendre à développer la confiance en eux et à réaliser des "prouesses".

La Journée Commerciale

organisée par Cholet Vitaines **samedi 2 juin.** Les rues du cœur de Cholet deviennent piétonnes pour l'occasion et les commerçants investissent le pavé pour proposer aux flâneurs, curieux et acheteurs potentiels, l'étalage de leurs collections. La journée se termine par la course des clients garçons de café, à partir de 19h.

La rue Nantaise est offerte aux piétons

- du 1^{er} juin au 2 septembre de 12h à 14h et de 19h à 2h du matin.
- du 7 au 30 septembre, les vendredis, samedis et dimanches de 12h à 14h et de 19h à 2h du matin.

INFOS

Actions de Quartiers Commerce et Artisanat
02 72 77 22 04





VIDE-GRENIER

C'est la cinquième édition du vide-grenier organisé par la Ville de Cholet. Elle se déroule dimanche 24 juin de 10h à 17h30.

Inscriptions :

- mercredi 16 mai de 17h à 19h à l'Hôtel de Ville (salle Oldenburg)
- tous les vendredis (du 18 mai au 8 juin) de 10h à 12h, au Service Actions de Quartiers Commerce et Artisanat (3^e étage).

Pour s'inscrire, les participants doivent obligatoirement

- présenter une pièce d'identité,
- signer une attestation sur l'honneur,
- payer leur droit de place en chèque ou en espèces (prévoir l'appoint car pas de possibilité de rendre la monnaie).

Tarif : 4,50 € le mètre linéaire.

Sont exclus de la vente, les marchandises neuves, les articles de contrefaçon, les produits alimentaires et les boissons, les animaux.

NOUVEAU

Avec le Chèque Parking stationnez **gratuitement** le midi et le soir



Pour garantir des prix de stationnement raisonnables, la Municipalité a depuis longtemps fait le choix d'une gestion directe. La souplesse de cette organisation permet ainsi d'offrir de nombreuses heures de stationnement gratuit.

Chez vos commerçants du centre-ville

La Ville a ainsi renouvelé son partenariat avec Cholet Vitrites pour le dispositif "Chèque Parking". Utilisé par les commerçants affiliés à l'association, il permet de faire bénéficier leurs clients de temps de stationnement gratuit. Un levier fort pour le dynamisme du centre-ville et son attractivité commerciale.

Le Chèque Parking, c'est :

- 1h de stationnement gratuit,
- cumulable 3 fois et cumulable avec la première demi-heure offerte par la Ville de Cholet, soit **3h30 de stationnement gratuit**,
- utilisable dans les parkings Arcades Rougé, Travot, Mondement (Chèque Parking rouge), Turpault, Mail et Prisset (Chèque Parking vert),
- valable 1 an.

Gratuit le midi et le soir

La Ville propose un forfait à 0,80 € le midi (12h-14h) et la nuit (20h et 8h) sur les parkings Mondement, Travot et Arcades Rougé. Cela permet à tout usager détenteur d'un Chèque Parking de se stationner gratuitement sur ces plages horaires.

INFOS

Service Stationnement
02 72 77 20 90

LES SUPER CHOLETAIS

Un parrainage indispensable

Les bulletins d'inscription accompagnés du règlement sont téléchargeables sur cholet.fr ou disponibles à l'Hôtel de Ville – Service Jeunesse, Citoyenneté, Vie associative et Intégration (3^e étage).

Chaque dossier de participation, qui doit être retourné avant le 8 juin, est parrainé par un tiers (parents, amis, éducateurs, enseignants, associations...). Il incombe notamment au référent de décrire l'action remarquable ou le parcours exceptionnel qui justifie la participation.

Un jury, présidé par l'Adjoint au Maire en charge de la Jeunesse, de la Citoyenneté, de la Vie associative et de l'Intégration sélectionnera les lauréats. Ceux-ci se verront remettre lors de la soirée des Z'Allumés, le 30 juin, une médaille ainsi qu'un diplôme de la Ville de Cholet.

INFOS

Direction des Relations Extérieures
02 72 77 23 65

cholet.fr

LES JEUNES DE CHOLET À L'HONNEUR

La Ville de Cholet accorde à sa jeunesse une importance particulière. Elle le manifeste par la création de l'opération Les Super Choletais. Cette action, qui respecte les engagements pris lors des dernières élections municipales, vient récompenser cinq jeunes âgés de 12 à 25 ans au regard de parcours ou d'actions remarquables et extraordinaires, dans des thématiques diversifiées. Celles-ci

peuvent par exemple concerner la notion d'engagement, de créativité, de lien social, d'intergénérationnel ou une action ponctuelle. On l'aura compris, c'est en termes d'engagement envers autrui, pour le bien commun, pour améliorer le cadre et les conditions de vie de chacun, que les Super Choletais peuvent être identifiés et proposés à la reconnaissance de la Ville de Cholet.

TROTTOIRS FLEURIS



La Ville propose aux Choletais d'être les acteurs d'un fleurissement nouveau. L'objectif : végétaliser certaines rues, très minérales, où l'espace ne permet pas de planter des végétaux, par la mise en place d'un fleurissement aux pieds de murs ou de façades, situés en bordure de

trottoirs. Ces espaces semés permettront, à leur échelle, d'accueillir certains insectes pollinisateurs, favorisant ainsi la biodiversité en ville. Il suffit de faire la demande auprès de la Direction Paysage et Cadre de Vie. Un technicien vient alors vérifier sur place la faisabilité de l'opération.

La bonne conduite

Ai-je la possibilité d'utiliser des produits chimiques ?

NON ! Afin de protéger les ressources en eau, éviter la pollution des sols, et préserver la santé des habitants, la démarche doit être écologique. À l'image de la Ville de Cholet, qui diminue son utilisation de produits phytosanitaires, vous devrez utiliser d'autres méthodes de désherbage.

Puis-je planter les végétaux que je souhaite ?

Le choix des végétaux est important, car ceux-ci ne devront pas gêner la circulation des piétons sur le trottoir. Les arbustes et plantes grimpantes ou à fort développement sont donc à proscrire, tout comme les plantes épineuses et urticantes. Le semis qui sera réalisé a été sélectionné parmi plusieurs mélanges testés par le service Gestion des espaces paysagers de la Ville.

INFOS

Direction Paysage et Cadre de Vie
02 72 77 21 10
espacesverts@ville-cholet.fr



JOURNÉE DES CITOYENS

Les habitants de Cholet et du Puy Saint Bonnet sont invités à participer à la 2^e édition de la Journée des Citoyens, samedi 26 mai.

À l'initiative de la Ville, les habitants sont invités à participer à la Journée des Citoyens. Le concept ? Se mobiliser pour améliorer sa ville. Nettoyage des trottoirs, des places, des parcs et jardins, petits travaux extérieurs dans les écoles... chaque habitant, jeune et moins jeune, seul ou en famille, entre amis et voisins, peut apporter sa contribution. Nouveauté cette année : des actions et des animations de partage de savoirs et d'entraide, accessibles à tous. "La Journée des Citoyens est avant tout un état d'esprit : faire ensemble pour mieux vivre ensemble" indique **Natacha Poupet-Bourdouleix**, Adjoint au Maire en charge de la Citoyenneté et de la Jeunesse. En fédérant les énergies positives, cette manifestation vise à susciter la création de liens entre les acteurs d'un

même territoire : habitants, associations, élus, entreprises, services municipaux... "Elle donne ainsi la possibilité à chacun d'être acteur en participant à la réalisation de projets communs."

À côté de chez vous

"Conjuguer les envies et les énergies des Choletais autour des valeurs de civisme, de respect et de partage, en favorisant la convivialité entre les habitants, tels sont les objectifs de cette action", précise l'élue. "Nous invitons tous les Choletais à se mobiliser sur ce projet d'amélioration de leur cadre de vie, avec cette année un renforcement de la notion de proximité. L'enjeu est de rendre chacun et chacune acteur de sa ville, à l'échelle de sa rue, de son quartier." **Les kits d'équipement** (sacs, gants, gilet haute

visibilité), **sont à retirer à l'Hôtel de Ville du 19 au 26 mai**, sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Chacun ainsi équipé pourra le jour J prendre part au nettoyage de son trottoir, de sa rue, de son quartier, du parc ou de la place à proximité.

INFOS

Direction des Relations Extérieures
02 72 77 23 65

Programme page suivante →



PROGRAMME À LA CARTE

Place Travot de 14h à 18h

- Point Information (Tell My City, Trottoirs fleuris, gestion des déchets, Repair'Café...)
- Collecte de vieux vélos qui seront ensuite repeints aux couleurs du Tour de France
- Départ pour les circuits désherbage et ramassage des déchets en centre-ville
- Ateliers Prévention Routière



Centre social Pasteur

- Atelier recylo (réparation de vélos) de 10h à 16h
- Compostage partagé de 9h30 à 12h30



Nettoyage d'espaces naturels

- Bords de Moine (Saint-Melaine, Cordeliers, Meilleraie et Saint-Antoine)
- Ruisseau le Bodin (quartier Girardière)
- Étang du Bois Régnière (quartier du Verger)



Place du Cardinal Luçon Benne de collecte

Centre social Horizon
quartier Colline
(au pied de la tour A)
Jardins partagés
de 14h à 16h



L'écocyclerie

Cormier + Blanchardière
de 9h30 à 12h



Bois de la Caille

14h

Cache In Trash Out (CITO) : événement qui allie géocaching et nettoyage de parcs et espaces naturels.
(Organisé par l'Office de Tourisme)





Compostage partagé

de 9h30 à 12h30

5 sites

- Résidence Le Soleil (rue Maindron)
- Mail 2 (avenue de l'Abreuvoir)
- Clairefontaine (square de Montgeoffroy)
- Les Richardières (D'Artagnan-Aramis)
- Centre social Pasteur

Maisons de tisserands

rue de Livet - de 10h30 à 12h

Visite et explications sur le pré-inventaire mené à Cholet et au Puy Saint Bonnet.



Centre social du Planty

centre commercial
Les Roches

Transport solidaire
des encombrants
de 10h à 12h



LES ACCUEILS DE LOISIRS AUSSI

Et dès mercredi 23 mai, les enfants accueillis par Cholet Animation Enfance retrousseront leurs manches pour nettoyer les abords des Accueils de loisirs de proximité. Un goûter collectif avec les acteurs du quartier leur sera servi pour partager un moment convivial et intergénérationnel.



LES RÉUNIONS DE QUARTIERS DEVIENNENT LES RENCONTRES CITOYENNES

Les traditionnelles réunions de quartiers proposées aux habitants depuis 1995 deviennent **Les Rencontres Citoyennes**. Le nom change mais la promesse faite aux Choletais reste la même. Chaque année, depuis 22 ans, la rentrée choletaise est marquée par ces traditionnelles rencontres. Rendez-vous d'échanges avec le Maire et l'équipe municipale, elles sont l'occasion de découvrir les projets structurants de la Ville, de faire le point sur les aménagements de proximité et de prendre la parole pour exprimer vos préoccupations quotidiennes.

Elles auront lieu **du 24 septembre au 2 octobre**, avec un nouveau découpage :

- Centre-Ville + Pasteur-Bretagne : **lundi 24 septembre**
- Turbaudières-Girardières + Calvaire-Monnet-Choletière : **mardi 25 septembre**
- Tuilerie-Leclerc : **mercredi 26 septembre**
- Lorraine + Libération : **jeudi 27 septembre**
- Val de Moine : **vendredi 28 septembre**
- Puy Saint Bonnet : **mardi 2 octobre**

RESTEZ CONNECTÉS À LA VILLE DE CHOLET



Suggérez une amélioration et participez activement au développement de votre ville.

Remontez un problème, 24h/24, 7j/7. L'interface numérique permet un traitement plus efficace de la requête.

Faites savoir à votre ville que vous avez apprécié une initiative en particulier.

L'OUTIL PARTICIPATIF POUR ÊTRE ACTEUR DE VOTRE VILLE !



TellMyCity est l'application citoyenne qui vous permet de partager des informations avec votre ville.

En quelques clics, via un smartphone ou une page web :

- Vous choisissez l'information à partager.
- Vous l'enrichissez avec un commentaire ou une photo.
- L'information est automatiquement transmise à votre ville.
- Votre ville vous prévient du traitement de votre demande.



FORUM des Associations

16 et 17 juin 2018

LA MEILLERAIE / Cholet

Infos : 02 72 77 23 65

**GRATUIT
TOUT PUBLIC**



CHOlet
l'entrepreneante



DOMAINE DU LAC : BIENTÔT LES PREMIÈRES MAISONS

Depuis la fin du mois de mars, le chantier de viabilisation du Domaine du Lac bat son plein. Composé de 72 terrains à bâtir libres de constructeurs, d'une surface allant de 352 m² à 1 155 m² et de 14 lots groupés, ce projet idéalement situé aux portes de Ribou vient compléter l'aménagement de cette zone du sud-est de Cholet. Entre le Parc du Menhir et le lac de Ribou, dans le prolongement direct du quartier des Hauts de Moine, ce nouveau secteur de logements permet à la Ville d'étendre sa gamme en proposant des terrains spacieux, libres de constructeur, dans un environnement prisé. La viabilisation se fait en 2 temps : les terrains du 1^{er} secteur seront disponibles cet été et ceux du 2^e secteur, à suivre à l'automne 2018. Jusqu'à fin juin, le sentier de randonnée menant à Ribou reste ouvert le week-end, du samedi matin au dimanche soir (ouvert toute la semaine en juillet et août).

De l'autre côté de l'avenue du Lac

La tranche 2 est également lancée. Elle concerne dans un premier temps les terrains le long de l'avenue du Lac, de l'autre côté de la clinique dentaire. Les travaux de viabilisation sont programmés jusqu'en juillet. Deux projets sont actés et doivent démarrer à la rentrée. Le groupe scolaire Saint-Pierre Gellusseau (maternelle et élémentaire), situé actuellement dans le quartier des Calins, ouvrira en septembre 2019 dans un nouveau bâtiment. Une salle d'activités sportives et de loisirs de 1 370 m² sera réalisée en 2019, à proximité de l'école.

AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

Le long de l'avenue du Lac, quatorze tilleuls en mauvais état sanitaire ont été supprimés. Dans le cadre du réaménagement paysager, il est prévu d'améliorer cet alignement d'arbre, en conservant les sujets intéressants et en intégrant d'autres espèces, afin d'apporter plus de diversité végétale et paysagère à cette avenue. Ces abattages seront largement compensés par des plantations dans le cadre du projet d'aménagement.

INFOS

Alter public
80 rue Saint-Bonaventure
02 41 46 80 41
anjouloireterritoire.fr

TOUR DE FRANCE

Cholet est fière d'accueillir une étape emblématique du Tour de France le 9 juillet prochain : le contre-la-montre par équipe. Recevoir le 3^e événement sportif mondial nécessite un accompagnement spécifique. La Ville de Cholet a donc décidé de tout mettre en œuvre pour vous faciliter votre quotidien ce jour-là.

Des réunions publiques

C'est pourquoi, les élus de la Ville de Cholet convient les Choletais, qu'ils soient particuliers ou professionnels, **mercredi 16 mai, salle Paul Valéry de l'Hôtel de Ville, à deux réunions publiques (18h30 ou 20h)**. Il y sera présenté l'organisation mise en place pour le 9 juillet, les animations proposées avant et lors de l'étape du contre-la-montre, ainsi que les modalités et les règles de circulation inhérentes au passage de la Grande Boucle sur notre territoire.

La plupart des questions qui se posent peuvent d'ores et déjà trouver une réponse sur tourdefrance.cholet.fr ou au numéro vert :

▶ ALLO TOUR 0 805 70 08 07

Consciente de l'aspect exceptionnel de l'événement, la Ville de Cholet a mis tous ses moyens techniques et administratifs au service de la population pour que les perturbations occasionnelles, les changements ponctuels et inévitables dans nos déplacements lors de ce temps fort, trouvent une réponse adaptée et satisfaisante pour chacun.



Comme en 2008, les coureurs s'élanceront du boulevard Delhumeau-Plessis.

En attendant... le Tour

De nombreuses animations autour du thème du vélo et du Tour de France sont proposées, en attendant le 9 juillet :

- jusqu'à la fin septembre, le Jardin du Mail accueille le **Parcours d'Orientation** spécial Tour de France ;
- du 1^{er} juin au 9 juillet, la Médiathèque propose le **Tour des bibliothèques à vélo** ;
- le 2 juin, **animations** variées place Travot ;
- les 2 et 3 juin, **atelier teinture** au Musée du Textile et de la Mode ;
- le 3 juin, le **parcours du contre-la-montre** livre tous ses secrets, ses difficultés et sa diversité. Une **randonnée cycliste familiale** est également organisée ce même jour, vers Ribou ;
- le 9 juin à la Médiathèque, les **Lectures du Tour de France** ;
- le 6 juillet en couleur avec **l'Autre Usine Run Color** ;
- le 7 juillet, **des animations pour tous** place Travot et une **course de draisennes** pour les plus petits.

Programme complet sur tourdefrance.cholet.fr

tourdefrance.cholet.fr
#tdfcholet2018



LA CAMPAGNE EN CAMPAGNE

Avec 74 % de sa superficie dédiée à l'agriculture, l'agglomération est une terre nourricière. L'agriculture occupe une place importante dans l'économie locale. Pourtant, elle souffre parfois d'une image faussée et éloignée des réalités. Pour faire découvrir leur métier, promouvoir leurs engagements et valoriser le monde agricole, les exploitants du territoire, représentés par les élus du groupe agricole de la Ville de Cholet et de l'Agglomération du Choletais (AdC), ont accepté de se prêter au jeu d'une campagne de communication.

Les objectifs et enjeux sont multiples. Il s'agit tout d'abord de démontrer aux habitants que l'agglomération est une terre nourricière :

produits laitiers, viande, œufs, fruits et légumes, vins, miel, foie gras, farine... les productions sont locales. Ensuite, les élus souhaitent exprimer la fierté des agriculteurs à exercer leur métier. Un métier de passion. Un métier exigeant, contraignant. Enfin, il s'agit aussi de montrer les bienfaits de l'agriculture sur l'environnement et sur l'économie locale.

Les exploitants s'affichent

Cette campagne de communication est déclinée sur des affiches dans le mobilier urbain. Des agriculteurs locaux, acteurs de leur message, y représentent chacun des

productions du territoire. Parallèlement, des interviews de terrain et des publi-rédactionnels sont diffusés mensuellement dans les pages de Synergences hebdo qui donne alors la parole aux producteurs du territoire.

L'AGRICULTURE DANS LE CHOLETAIS

74 % de la surface du territoire
1 156 exploitants
1 700 emplois directs
2 900 emplois en amont et en aval



**L'ÉLEVAGE DE CHRISTIANE
DONNE DES AILES
AU BASSIN D'EMPLOI**

2 900 emplois générés par l'agriculture
sur l'Agglomération

Le Choletais
L'audace pour réussir



**EN CARESSANT SES BÊTES,
PATRICE GARDE UN PEU PLUS
LA MAIN SUR LES PRIX**

Le Foirail de Cholet sert de référence
pour les prix des bovins en France

Le Choletais
L'audace pour réussir



**CYRIL FAIT TOUT UN FOIN
POUR QUE SES VACHES DONNENT
LA MEILLEURE VIANDE**

L'Agglomération, une véritable ferme nourricière

Le Choletais
L'audace pour réussir



**GRÂCE AUX VACHES DE JÉRÔME,
TOUTE L'ÉCONOMIE LOCALE
BOIT DU PETIT LAIT**

2 900 emplois générés par l'agriculture
sur l'Agglomération

Le Choletais
L'audace pour réussir



Patronage Nazareth à Cholet

EXPOSITION ITINÉRAIRES D'ENFANCES

Du 19 mai au 18 novembre, les Musées de Cholet posent un regard sur la place de l'enfant dans nos sociétés.

S'il existe un paradoxe dans la place qu'occupe l'enfant dans la société, il n'y en a aucun dans le fait que l'exposition temporaire proposée par les Musées de Cholet, en partenariat avec les chercheurs du programme régional EnJeu(x), se déroule conjointement au Musée d'Art et d'Histoire et au Musée du Textile et de la Mode.

Les deux sites par les déclinaisons spécifiques abordées sont même d'une complémentarité indéniable. Ils rappellent la continuité du questionnement lié à l'enfant, sa place, son identité et la dualité entre l'autonomie et l'encadrement parfois strict dans lequel il doit évoluer pour devenir enfin adulte. L'exposition présente une sélection de témoignages, d'images et d'objets insolites.

L'enfant grandit en frayant son chemin parmi les multiples exigences, entre contraintes et liberté. Il est reconnu comme une personne à part entière avec ses droits, sa prise de parole mais demeure aussi l'objet de soins attentifs. Les différences sexuelles, sociales, géographiques et culturelles viennent renforcer la diversité de ces parcours.

Musée d'Art et d'Histoire

Le parcours du visiteur commence par l'exposition d'objets qui place l'enfant au cœur de la mobilité. Il s'agit ici d'une évocation visuelle et matérielle des moyens

de locomotion qui accompagnent l'enfant depuis plus d'un siècle, dans toutes ses périodes.

Surprenante et insolite, la suite de l'exposition concentre son message autour de quatre thèmes :

- **la famille** : lieu et espace de vie qui n'a cessé de se transformer dans un long processus d'individualisation de l'enfant ;
- et quand le milieu familial fait défaut, ce sont **les institutions** qui prennent le relais et assurent les modalités d'un parcours vers la socialisation ;
- **la formation** : subie, choisie, décevante ou satisfaisante, elle est un temps fort dans la vie du jeune ;
- la dernière partie de l'exposition abandonne les lieux établis (maison, institution, atelier) et se tourne vers **"l'entre-deux"** : ces espaces prisés des enfants, propices à une plus grande liberté et une part d'autonomie.

Musée du Textile et de la Mode

Là, le décor réalisé pour la circonstance promène un regard sur le volet corporel de cette socialisation de l'enfant. Le corps de l'enfant, fragile et en pleine croissance, est modelé par l'adulte pour le conformer aux normes sociales dominantes.

Agir sur le corps du **nourrisson** pour le maintenir en vie, lui assurer un bon développement tout en le protégeant a perpétué des pratiques telles que l'allaitement, l'embaillonnage, qui n'ont pas toujours été perçues de la même manière.

Le corps de **l'enfant** doit se conformer aux normes sociales de son époque, quitte à faire intervenir la médecine. Garçon ou fille, c'est aussi la période de l'affirmation d'une appartenance sexuée.

Fin de l'enfance, entrée dans le monde adulte, **la puberté** s'accompagne de rituels liés au corps (tatouages, piercing...). Entre appropriation des parures adultes et révoltes esthétiques, les jeunes de toutes les époques se distinguent.

POUR LES PLUS PETITS

Un espace de jeux intègre le parcours à découvrir à partir du 19 mai, au Musée d'Art et d'Histoire.

INFOS

Musée du Textile et de la Mode – 02 72 77 22 50
Musée d'Art et d'Histoire – 02 72 77 23 22
Programme sur culture.cholet.fr



TRI DES EMBALLAGES ON VOUS SIMPLIFIE LA VIE !

*À compter du 4 juin, vous pourrez déposer tous vos emballages dans le bac jaune.
La nouveauté : tous les emballages sont maintenant recyclés et valorisés.*

Jusqu'à présent, seuls les bouteilles et flacons en plastique pouvaient être déposés dans le conteneur de tri aux côtés des emballages en métal, en papier et en carton. Les autres emballages en plastique devaient être jetés avec les ordures ménagères car on ne savait pas les recycler. Ces emballages étant de plus en plus nombreux, tous les acteurs du tri, de la collecte et du recyclage ont travaillé ensemble afin de tester des méthodes pour les recycler. Moderniser les centres de tri, trouver des débouchés pour le plastique recyclé... Des solutions ont été trouvées et aujourd'hui, pour recycler plus, il suffit de trier plus d'emballages !

Et en pratique ?

Les nouvelles consignes de tri dans la commune remplacent les consignes nationales (notamment celles présentes sur les emballages). Pour vous aider :

- 1- C'est un emballage ? Déposez-le dans le bac de tri !
- 2- Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.
- 3- Déposez vos emballages en vrac dans le bac (pas dans un sac).

À recycler

- **Dans le bac jaune** : emballages en métal, en papier, en carton, briques alimentaires et tous les emballages en plastique, sans exception !
Quelques exemples : bouteilles, flacons de salle de bains, bidons de lessive, pots de yaourts, barquettes de beurre, de viande,

films, blisters et sacs plastiques, pots de crème cosmétique ou encore boîtes de poudre chocolatée...

- **Dans le conteneur à verre** : emballages en verre.

Désormais, plus de doute : à Cholet (et dans toute l'agglomération), tous les emballages se trient !

À Cholet, la fréquence de collecte des bacs marron ne changera pas. En revanche, au Puy Saint Bonnet et dans les communes de l'agglomération, le ramassage se fera tous les 15 jours.

INFOS

Service Gestion des déchets
environnement.cholet.fr

► N° Vert 0 800 97 49 49

APPEL GRATUIT

FORUM DES ASSOCIATIONS

Samedi 16 et dimanche 17 juin, la Ville organise le 1^{er} Forum des Associations à La Meilleraie. Une vitrine de la richesse du tissu associatif choletais.



Sportives, culturelles ou sociales
ce sont plus de 130 associations
qui seront présentes
au 1^{er} Forum des Associations.

Toute l'année, elles animent la vie de Cholet et du Puy Saint Bonnet. Les 16 et 17 juin, de 9h30 à 18h, les associations locales vous donnent rendez-vous au Parc des Expositions de la Meilleraie, à l'occasion du Forum des Associations, organisé par la Ville de Cholet. Le tissu associatif choletais est connu pour sa richesse : toutes les associations culturelles, sportives et sociales notamment sont attendues à ce temps fort. "La volonté municipale à travers ce rendez-vous, est de faciliter l'adhésion et l'engagement au sein des associations. C'est également l'occasion de mettre en valeur la richesse du tissu associatif local, sa diversité et son dynamisme", explique Natacha Poupet-Bourdoueix, Adjoint au Maire en charge de la manifestation.

S'informer et s'engager

Au total, plus de 130 associations, présentant 250 activités, seront mobilisées. Elles sauront répondre aux attentes et besoins de chacun, à travers des diffusions de documents, présentations d'activités et démonstrations.

"Ce moment de rencontre et de partage est également l'occasion de valoriser le dévouement des bénévoles, nombreux à s'investir dans l'animation de la vie locale", précise l'élue. "Que l'on soit à la recherche d'une activité ou que l'on ait envie de s'engager dans le bénévolat, le Forum des Associations est le moment idéal pour rencontrer les équipes, échanger et s'informer."

Un Village Information sera installé au sein du Forum, avec pour objectifs :

- de regrouper l'ensemble des structures relais et ressources ;
- de répondre directement à des problématiques associatives ;
- de permettre les échanges.

Des ateliers thématiques y seront également proposés. Un Mur des missions affichera de nombreux postes à pourvoir pour les personnes qui souhaiteraient devenir bénévoles et s'engager au sein d'associations.

ASSISES DU MOUVEMENT ASSOCIATIF CHOLETAIS

Les premières Assises du mouvement associatif choletais auront lieu samedi 16 juin à 18h15 à La Meilleraie (chapiteau blanc). Ouvertes aux dirigeants et administrateurs associatifs, elles visent à aborder les notions d'engagement et de projet associatif, à développer les réseaux et apprendre à se connaître au-delà des secteurs d'activité. Enfin, ce temps d'échange permettra de co-construire la 2^e édition des Assises du mouvement associatif local qui se tiendra en 2019 (en alternance avec le Forum des Associations).

INFOS

Direction des Relations Extérieures
02 72 77 23 65

Exposition
ITINÉRAIRES
d'ENFANCES

19 mai
18 novembre
2018

Musée du Textile
et de la Mode
CHOLET

culture.cholet.fr

Le Choletais
 L'audace pour réussir

Direction de la Communication - Ville de Cholet / A4C - Photo : Enfant traqueur, 1930, collection privée - 19 mai 2018



ILS FONT CHOLET



MÉCENAT
 CHIRURGIE
 CARDIAQUE
 enfants du monde

L'ENVOL DES DOUDOUS

À Cholet, les doudous savent prendre de la hauteur. C'est du moins ce qui leur est proposé les samedis 9 et 16 juin. Un baptême de l'air organisé et animé par l'Association Aéromodel Club Escadron du Choletais emmène les doudous, compagnons et grands consolateurs des plus petits, pour un vol sur des modèles réduits. Comme des passagers, confortablement installés à l'intérieur des appareils, les doudous s'envolent pour quelques instants.

L'opération, teintée de tendresse et d'affection, n'en demeure pas moins spectaculaire et originale. Avions école ou de voltige, hélicoptère, les modèles réduits sont à l'honneur dans le ciel de Cholet. Les membres du club se tiennent à la disposition des propriétaires de doudous les mercredis 9 et 16 mai entre 10h et 18h, à l'aérodrome le Pontreau à Cholet.

Pour quelques euros, au choix de chacun, versés à l'association ou déposés dans l'urne **au profit de Mécénat Chirurgie Cardiaque**, les doudous choletais deviennent les héros du jour.

SUBVENTIONS DEMANDES EN LIGNE

Vous êtes une association située à Cholet ou sur le territoire de l'Agglomération du Choletais ? Vous souhaitez effectuer une demande de subvention ?

Après avoir contacté la Direction des Finances pour savoir si votre association est éligible, vous devez saisir votre demande sur Internet **jusqu'au 30 juin**, sur cholet.fr/associations

Au-delà de cette date, votre demande ne pourra être prise en compte.

INFOS

Direction des Finances
 02 72 77 20 40
finances@ville-cholet.fr

CONFÉRENCE L'USINE EST DANS LE PRÉ

Le Centre d'Échanges et de Réflexion pour l'Avenir (CERA) propose une conférence, ouverte à tous, vendredi 25 mai, à 18h30 au Théâtre Saint-Louis. Intitulée "L'usine est dans le pré en grande Vendée : forces et faiblesses pour demain ?", elle est animée par Marc Halévy. Physicien et philosophe, Marc Halévy a longtemps été chercheur auprès du prix Nobel de chimie Ilya Prigogine. Depuis quarante ans, il élabore des théories, modèles et méthodes pour les processus complexes et les applique aux systèmes socio-économiques humains, notamment dans le cadre de ses activités de prospectiviste renommé. Le CERA est une association vendéenne forte de 160 membres. Elle se veut être une passerelle majeure entre les entreprises et la société, pour réfléchir, anticiper et agir, au présent, pour l'avenir. Économie, géopolitique, philosophie, sociologie, psychologie, sciences, religion, le CERA organise des rencontres avec des experts pour s'ouvrir aux problématiques du monde d'aujourd'hui et de demain.

INFOS

Réservations sur le-cera.com

Tarifs : non-adhérents : 10 € / adhérents ou -35 ans : gratuit
2 € reversés à Mécénat Chirurgie Cardiaque



JARDIN PARTAGÉ

Dans le quartier Colline-Villeneuve, les habitants s'investissent par le biais de propositions inédites pour renforcer le lien social et favoriser la mise en commun de compétences. Ainsi, l'idée d'un jardin partagé a-t-elle germé. Née d'une suggestion de deux habitantes, discutée entre voisins puis évoquée lors d'un Conseil Citoyens, la proposition a pris forme et a trouvé un écho auprès de partenaires pour se développer.

L'objectif est de faire pousser des légumes et des fleurs en milieu urbain, dans un endroit ouvert, accessible à tous et entretenu par des citoyens bénévoles.

Une idée originale relayée par les acteurs locaux

Le collectif Les Incroyables Comestibles vient apporter ses conseils, son expérience. Sèvre Loire Habitat met à disposition ses moyens de communication pour relayer l'information auprès des habitants tandis que le service Espaces verts de la Ville de Cholet apporte la terre indispensable aux plantations. Le Centre social Horizon a été sollicité pour la décoration des bacs. Cette proposition décorative en lien avec le Conseil Citoyens passe par un temps de dialogue avec les jeunes du quartier.

L'Agglomération du Choletais quant à elle, joue le rôle d'accompagnateur et facilitateur par le biais du service Développement Social et Emploi.

Le projet, qui est désormais achevé, a été officiellement inauguré le 14 avril.

Cette initiative citoyenne, qui est une réussite, démontre encore une fois que l'amélioration du cadre de vie passe par l'implication des citoyens et des partenaires locaux, qu'ils soient institutionnels, privés ou associatifs.

INFOS

Service Développement Social
02 44 09 26 50





Saisir la balle au rebond

Chez les champions d'Europe 2017, on sait rester humble et accueillant. Il suffit de se joindre au public pour prendre conscience de cette simplicité. L'état d'esprit qui entoure nos étoiles du tennis de table, s'auréole des valeurs sportives et humaines qui caractérisent les vrais champions. Animée aussi par la passion, la générosité et l'engagement des bénévoles, **La Stella Sport La Romagne** est en passe de devenir champion de France de Pro A ; une première pour le club.

L'histoire de **Cholet Basket (CB)** est faite du même ADN. En Pro A depuis 31 ans, CB fait partie de l'élite. Le club a créé un centre de formation (académie Gautier), véritable vivier de sportifs de haut rang et promis à un bel avenir. Le titre de champion de France espoir obtenu cette année s'ajoute aux six autres titres déjà remportés. La présence régulière du public rappelle que chacun peut s'identifier dans cet univers où l'adversité n'est qu'un prétexte à l'émancipation du collectif.

Dans un championnat de football homogène, le **Stade Olympique Choletais (SOC)** évolue à un niveau jamais atteint. Les clubs phares de Nationale 1 sont source d'inspiration, d'émulation. C'est là encore, dans les valeurs qui caractérisent le sport que la formation choletaise peaufine son jeu et se construit pour mieux rebondir. Le SOC combatif et déterminé prend petit à petit sa place dans le sport de haut niveau et fait référence auprès des jeunes.

Ce sont ces mêmes jeunes qui font la fierté de l'**Union Cycliste Cholet 49 (UCC 49)**. Riches de talent, les cyclistes, femmes ou hommes, enchaînent les victoires. L'esprit familial, la solidarité, ne peuvent faire oublier le goût de l'effort et la dure réalité de ce sport exigeant. Quoi de plus valorisant pour un club que de voir l'arrivée de nouveaux jeunes, prêts à s'investir dans la belle aventure.

Trop méconnu des médias, le **Badminton Associatif Choletais (BACH)** attire Salle Grégoire de plus en plus d'adhérents. Ils représentent tous les publics, jeunes, adultes et seniors, valides et handicapés,

compétiteurs ou loisir détente. Le BACH est un des clubs les plus importants de la région en termes de licenciés. Pour autant, règnent toujours dans ses rangs la modestie et la convivialité. Les supporters des Dogs ne sont pas de glace. Ils perpétuent avec une fidélité étonnante un soutien chaleureux au **Hockey Club Choletais (HCC)** qui évolue en Division 1. Ici encore, la ferveur du public témoigne du respect porté à ces sportifs, athlètes à part entière qui pratiquent une discipline sans concession.

L'AGGLOMÉRATION A FAIT DU SPORT, UNE DE SES AUDACIEUSES PRIORITÉS.

Au-delà de la simple harmonisation du sport et de sa fonction, la pratique sportive est productrice de sens et d'émotion. Les défis qu'elle relève font appel à des techniques maîtrisées autant qu'à des scénarios de vie,

créant inéluctablement du lien social et de la communication. Le sport reflète des tendances universelles et parfois les anticipe. Son rôle est donc fondamental au sein de la société.

Les clubs de haut niveau soutenus par l'Agglomération du Choletais expriment les savoir-faire, la culture et les traditions de notre territoire. En affirmant son attachement au sport et à ses valeurs, en s'engageant aux côtés des sportifs et des structures qui les encadrent, l'Agglomération se porte volontairement et avec audace en faveur d'une mixité : celle des athlètes, celle des pratiques, celle des citoyens et du monde associatif.

Le sport est fédérateur. Cette particularité trouve sa place dans toutes les disciplines et il convient de ne pas les opposer tant elles ont à nous apporter. L'AdC en a fait une priorité. Elle est Terre où naissent des pépites, où la formation les accompagne, les propulse vers l'élite, et où le public lui porte une reconnaissance sans faille. ■

POURQUOI PAS D'ÉCRAN AVANT 3 ANS ?



La meilleure émission est celle que l'enfant invente lui-même.



Du 28 mai au 2 juin, le Point Info Famille et le service Petite Enfance pilotent une série de temps forts à destination des parents d'enfants de 0 à 3 ans : "Écrans en veille, tous en éveil."

Une semaine sans écran. C'est la proposition faite par le Point Info Famille et le service Petite Enfance, en partenariat avec de nombreux services de la Ville et de l'Agglomération du Choletais. Une semaine d'animations pour sensibiliser aux risques liés à la surexposition aux écrans chez les tout-petits. En moyenne, chaque foyer français dispose de plus de six écrans. Et pourtant, smartphone, tablette et ordinateur ne sont pas sans danger, notamment pour les jeunes enfants, en cas d'utilisation excessive : troubles du développement, du comportement, du sommeil, du langage...

Tous les sens en éveil

La place d'un petit de moins de 3 ans n'est pas devant un écran, même devant un programme pour enfants ou une émission à vocation éducative. Entre 0 et 3 ans, pour développer leurs capacités, les tout-petits doivent utiliser activement leurs cinq sens. Observer, manipuler des objets, jouer, toucher, goûter, le temps passé devant

la télévision les prive de cette exploration du monde en trois dimensions. Il les prive aussi d'une chose essentielle pour eux : être en relation avec les autres, avoir des échanges. "Avec cette semaine sans écran, nous souhaitons transmettre des outils, des clés aux parents pour accompagner leur enfant vers d'autres activités, valoriser les relations familiales et proposer des alternatives aux écrans" explique **Isabelle Leroy**, Adjoint au Maire délégué à la Famille.

Le point de vue de l'expert

Ateliers récup, loisirs créatifs, chant, musique, séances bien-être, jeux, lecture à voix haute, visites... le programme concocté par le Point Info Famille et ses partenaires permet de découvrir et de s'approprier des activités à faire en duo enfant-parent. Temps fort de la semaine : **la conférence d'Anne-Lise Ducanda**, médecin de PMI qui interviendra **lundi 28 mai, à 20h30 à l'Hôtel de Ville** sur le thème "Les écrans : quels risques pour les enfants ? Quel accompagnement pour les parents ?"

Le programme complet est disponible dans les lieux publics : Point Info Famille, crèches et haltes-garderies, Médiathèque, Ludothèque, Musées, Conservatoire, Hôtel de Ville...

ET APRÈS 3 ANS ?

Pour les plus grands, on dit "oui" aux écrans mais avec discernement. Les problématiques évoluent avec l'âge. Deux autres **Semaines sans écran** seront proposées :

- en septembre : pour les 3-9 ans
- en janvier : pour les + de 9 ans

INFOS

Point Info Famille
24 avenue Maudet (Pôle Social, 3^e étage)
02 72 77 22 10

*Une action inscrite au titre
de Cholet Ville Amie des Enfants*

AUX COULEURS DU TOUR



À moins de 100 jours de l'étape du Tour de France à Cholet, la ville se met aux couleurs de la Grande Boucle. En attendant l'arrivée des coureurs, la ville voit la vie en jaune. Après l'installation des bornes kilométriques le long du tracé de l'épreuve, c'est au tour de la Médiathèque Élie Chamard d'habiller sa façade.

La Ville a également prévu une campagne d'affichage et un pavoisement le long des boulevards et avenues. Ronds-points et jardins ne seront pas en reste puisque les jardiniers municipaux et les écoles y ont prévu une décoration spéciale.

22 496 VUES

125 PARTAGES

3 775 CLICS

840 LIKES

Suivez l'actualité et partagez vos réactions sur les réseaux avec le #tdfcholet2018.



@villedecholet

Rejoignez-nous !

QUELLE HISTOIRE !

Cholet-(M.-&-L.), Marché aux Bœufs



FRANCK ET LES PREMIERS DURHAM DE CHOLET

Au XIX^e siècle, le bétail représente une source de revenu importante à Cholet : les vaches fournissent des veaux et du lait, les bœufs d'abord utilisés comme animaux de trait sont ensuite engraisés pour la viande.

En 1842, les notables et agriculteurs du Comice Agricole de Cholet tentent d'introduire à Cholet la race Durham pour la croiser au cheptel existant. Mais Franck, le taureau sur qui repose tous les espoirs, ne va pas combler les attentes des agriculteurs.

Le Comice Agricole peine à acquérir un taureau de cette race très prisée à l'époque : au Pin, celui mis en vente coûte trop cher et les membres du Comice arrivent en retard à la deuxième vente de la région à cause de la lenteur des moyens de transport de l'époque. En désespoir de cause, ils empruntent un taureau au haras de Baugé pour la saison des saillies. Une charrette attelée de plusieurs bœufs est prévue pour le transport qui réclame de multiples précautions car l'animal "est sujet à des mouvements de gaïeté et d'humeur qui rendent son transport difficile". La bête occasionne de grosses dépenses mais ne peut rendre immédiatement les services attendus puisqu'elle arrive "à une époque où l'on n'a pas l'habitude de faire saillir les vaches".

Quelques mois plus tard, les agriculteurs font grise mine. Si Franck "se porte bien", il est "un peu lent" et montre peu d'ardeur à la tâche. En février 1843, le maire de Cholet annonce au préfet que Franck a fait seulement une vingtaine de saillies, et que, depuis quelques semaines, il n'en fait plus aucune. "Le voyant paresseux", le Comice augmente la ration d'avoine journalière censée le rendre plus vigoureux, en vain.

Après toutes ces déceptions, les éleveurs ne baissent pas les bras. Ils achètent une bête, de la même race, mais un peu plus jeune. C'est ainsi que la race Durham, venue d'Angleterre, s'est implantée, par croisement avec la race mancelle, dans le Choletais. Elle produit des bêtes de grandes tailles, peu utiles au travail selon les agriculteurs de l'époque, mais qui peuvent être engraisées plus rapidement avant d'être vendues au marché aux bœufs.

Sources :
Archives municipales de Cholet

POURQUOI

FAUT-IL RÉDUIRE SES DÉCHETS ?

Les déchets, pour toi, c'est magique. Tu sors les poubelles le soir, et au petit matin : plus rien ! Pourtant, une fois collectés, ce n'est pas si simple de s'en débarrasser sans polluer la nature.



En France, chaque habitant produit 354 kg de déchets par an. Seulement 20 % sont recyclés. C'est-à-dire réutilisés pour fabriquer autre chose. Mais alors, que devient le reste des déchets ?

Il y a deux principales façons de traiter les déchets : le stockage et l'incinération. 36 % des déchets collectés sont stockés dans les déchèteries (compactés et enterrés). La décomposition de ces déchets dans le sol est très, très lente et polluante. Et une fois la déchèterie pleine, il faut en ouvrir une autre.

Ensuite 30 % des déchets sont incinérés (brûlés à très haute température).

Transformer les déchets, et s'en servir

100 tonnes de déchets incinérés sont ainsi transformées en 30 tonnes de mâchefer : des résidus de combustion utilisés dans la fabrication des routes. L'incinération permet aussi de produire

de l'énergie grâce à la chaleur. C'est la valorisation des déchets.

Mais pour lancer la combustion, on utilise du gaz ou du fioul et les fumées doivent être traitées pour moins polluer.



Le bon déchet est celui que l'on ne produit pas !

Tu l'as compris : dans tous les cas, les déchets ont un impact négatif sur l'environnement. C'est pour cela qu'il faut moins en produire.

Comment ? En achetant mieux.

Par exemple, du fromage blanc dans un grand pot plutôt qu'en portions individuelles ou des produits sans emballage.



CHOLET PASSION

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE : L'AGGLOMÉRATION ENGAGÉE

Au cours du XIX^e siècle, le préfet Eugène Poubelle fut l'initiateur de la collecte des déchets ménagers à Paris. Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, les collectivités assurent systématiquement le ramassage des ordures ménagères.

Chaque français jette en moyenne plus d'un kilo de déchets par jour et par personne. Ce chiffre, en constante évolution, nécessite une prise de conscience et une organisation tant individuelle que collective de la gestion des déchets. La meilleure façon de réduire le volume de notre poubelle est tout naturellement de prendre le mal à la racine en évitant de produire des déchets.

Toutefois, les habitudes de consommation et les évolutions de mode de vie ont eu un effet mécanique et le doublement en quarante ans de notre production de déchets. Et parallèlement, leur traitement coûte de plus en plus cher.

Organiser la collecte, le traitement et le recyclage des déchets sur plus de 20 communes, relève des nombreuses missions de l'Agglomération du Choletais. Dans un contexte général de hausse des déchets, l'action de tri revêt donc toute son importance.

Grâce à la CAC, hier, l'Agglomération du Choletais, aujourd'hui, avec l'harmonisation des modes de collecte sur tout le territoire, chaque foyer accède au même niveau de qualité de service, quel que soit son lieu de résidence.

Certaines activités (jardinage, entretien des espaces verts de la ville...) génèrent aussi des déchets organiques. D'apparence inoffensive, ces déchets peuvent avoir des conséquences sur l'environnement et sur l'économie (coût élevé des filières de traitements notamment). Leur volume ne cesse d'augmenter ; ils représentent une part importante des déchets ménagers et assimilés.

Afin de limiter les impacts de ces déchets, il est important de réduire ces déchets organiques en limitant entre autres le gaspillage alimentaire, en sélectionnant les espèces végétales de son jardin (telles que les plantes à croissances lentes), et en développant le compost, mais surtout ne pas les brûler car c'est désormais interdit en toute saison.

Parallèlement, la loi sur la transition énergétique prévoit que d'ici 2025 les particuliers devront trier leurs déchets alimentaires. Le développement du tri à la source des déchets organiques devra être effectif avant 2025. Ce texte impose également la généralisation à l'horizon 2022 du tri des emballages plastiques.

Le tri effectué par chacun permet de valoriser et recycler une partie de nos déchets pour une écologie pour tous. Il devient essentiel de modifier son comportement au quotidien. Les solutions existent et sont très simples à mettre en pratique. Les écogestes doivent devenir des réflexes : préférer les produits réutilisables, boire l'eau du robinet et supprimer ainsi les emballages plastiques, acheter en fonction de ses besoins et éviter de voir se périmer des aliments qui génèrent inutilement des déchets, sont des exemples d'une liste très grande de possibilités que chacun peut adopter pour agir en faveur de l'environnement.

Mettre en place ces petits écogestes, c'est limiter le gaspillage de matières premières, c'est protéger notre santé et diminuer le coût de traitement des déchets pour la collectivité, c'est lutter contre la pollution de l'air et des sols.

L'Agglomération du Choletais a choisi d'adapter la fréquence des collectes aux besoins afin de susciter de nouveaux comportements. L'optimisation et la réduction des tournées de ramassage des déchets favorisent les bonnes pratiques en les encourageant.

La réduction des fréquences de collecte des ordures ménagères a un effet très positif sur le volet budgétaire, c'est indéniable. Mais elle répond aussi à une réalité pratique et environnementale : les bacs marron ne sont pas sortis toutes les semaines par une grande partie d'usagers, et quand ils le sont, ils ne sont pas toujours pleins : ainsi l'Agglomération fait circuler des camions chaque semaine pour vider un bac sur deux.

Ce phénomène va être accentué avec la mise en place de consignes de tri permettant de mettre tous les emballages plastiques dans la poubelle jaune, en vidant un peu plus la poubelle d'ordures ménagères (bac marron).

L'incitation au compostage a aussi le même impact et objectif : celui de vider un peu plus la poubelle d'ordures ménagères. Le service environnement de l'Agglomération met ainsi à disposition de chaque foyer un bon de 20 euros pour acquérir un composteur ou un lombricomposteur.

La nouvelle collecte des déchets pour toutes les communes débutera le 4 juin, avec notamment l'extension des consignes de tri pour la poubelle jaune.

En conséquence, d'une part, l'usager ne sera pas lésé par la collecte une semaine sur deux des ordures ménagères puisqu'il aura moins de déchets à évacuer, et d'autre part, réduire la fréquence des bennes réduira aussi notre impact sur la qualité de l'air, ainsi que notre consommation de carburant fossile. C'est donc une démarche de transition énergétique dans laquelle l'Agglomération s'engage.

Par ailleurs, il sera proposé aux usagers à partir du lancement de l'extension de consigne de tri au 4 juin, de modifier gratuitement le volume de leurs bacs, tant d'ordures ménagères que d'emballages pour l'adapter à leur besoin.

S'agissant de l'élargissement de l'Agglomération au Bocage et au Vihierois, la définition des secteurs, sur lesquels les déchetteries de ces secteurs seront implantées, est basée, en premier critère, sur la distance par rapport aux usagers. Les usagers seront désormais sur une distance de trajet maximum de 10 km par rapport à chaque bourg. Il est à noter que les préconisations de l'ADEME indiquent une distance de 15 km en milieu rural, ce qui correspond à un parcours plus long que le scénario retenu par les élus de l'Agglomération, plus favorable aux usagers de notre territoire.

Vous le constatez : l'Agglomération du Choletais a inscrit le territoire dans une dynamique respectueuse de l'environnement, qui prend en compte les comportements individuels au service du collectif.

La protection de l'environnement est une impérieuse nécessité. Nous sommes tous concernés, car nous avons une obligation envers les générations futures, celle de produire différemment et par conséquent de consommer de manière plus écologique.

L'équipe Cholet Passion

UN ENVIRONNEMENT À PROTÉGER DANS UNE AGGLOMÉRATION ÉLARGIE

Compétence intercommunale, la protection de l'environnement concerne bien tous les Choletais et peut même être un élément fort de l'attractivité de notre ville.

La nouvelle agglomération du Choletais a hérité de situations différentes dans le domaine de la gestion de l'environnement, notamment en ce qui concerne les déchets. Le tri des déchets recyclables n'est pas le même partout, la fréquence de collecte des déchets ménagers résiduels est différente, ainsi que la gestion des déchetteries. Tout cela va être uniformisé, ce qui aura des conséquences pour tout le monde dans l'un ou l'autre des domaines.

Cette harmonisation est nécessaire. Ainsi, les aides de 20€ qui existaient dans la CAC pour l'achat d'un composteur sont étendues à toute l'agglomération. Notre groupe soutient ce type de décisions.

D'autres évolutions répondront à des contraintes budgétaires, notamment la fréquence des collectes et la réorganisation des déchetteries. L'aspect financier ne doit pas être le seul critère. Le service de proximité aux usagers, doit guider les choix à faire. La répartition des déchetteries urbaines et rurales était déjà décidée pour la CAC. Pour les autres territoires de l'agglomération, il faudra veiller à ce qu'il n'y ait pas d'éloignement excessif des lieux de

dépôt. Il faut aussi trouver le bon équilibre entre une réduction du nombre de ramassages des poubelles de déchets ménagers et le confort des usagers. La présence de quelques containers, pour y déposer un surplus exceptionnel, pourrait permettre de gérer la transition vers une forte réduction nécessaire des déchets.

Protéger l'environnement est un impératif qui passe par des adaptations de nos habitudes de vie. C'est un enjeu fort pour l'attractivité de Cholet et du Choletais.

Un nouvel élan pour Cholet



TOURDEFRANCE.CHOLET.FR

UN SITE INTERACTIF ET ÉVOLUTIF

Le 9 juillet, Cholet sera le centre du monde. Le Tour de France a réservé à notre territoire l'exclusivité du contre-la-montre par équipe de l'édition 2018. Troisième événement sportif planétaire le plus suivi, le Tour de France est diffusé dans 190 pays et donne au Choletais, une visibilité à l'international sans égale.

Pour que chacun prenne pleinement la mesure de l'événement, pour que les fans, les curieux, ceux qu'il faudrait encore convaincre du moment exceptionnel qui nous attend, puissent s'approprier la manifestation et son caractère hors du commun, la Ville de Cholet a lancé le 31 mars, son site tourdefrance.cholet.fr

Consultable sur PC, tablette ou smartphone, le site diffuse une mine de renseignements pratiques, illustrés et actualisés. Un site interactif, évolutif.

Une question liée à l'étape du Tour de France à Cholet ?

Vous cherchez la liste des équipes engagées, le parcours de l'étape, les communes de l'agglomération traversées par les coureurs, le plan de circulation le jour J ou souhaitez connaître les animations prévues à Cholet en attendant l'étape du contre-la-montre, cela vous est offert sur le site internet.

Il est consultable à tous moments et propose les actualités mises à jour, des vidéos, des photos, un agenda.

Partagez vos publications et réagissez sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter et Instagram) avec le **#tdfcholet2018**.

INFOS PRATIQUES

HÔTEL DE VILLE
02 72 77 20 00
info@ville-cholet.fr

HÔTEL D'AGGLOMÉRATION
02 44 09 25 00
adc@agglom-choletais.fr

MAIRIE ANNEXE DU PUY SAINT BONNET
02 41 56 41 76
mairie-puy-saint-bonnet@ville-cholet.fr

cholet.fr

▶ ALLO TOUR 0 805 70 08 07

CHOLETmag

Mensuel municipal d'information, réalisé par la Direction de la Communication de la Ville de Cholet / **DIRECTEUR DE LA PUBLICATION** Michel CHAMPION / **CONTACT** Hôtel de Ville 49321 Cholet cedex tél. 02 72 77 20 00 choletmaginternet@ville-cholet.fr / **DIRECTION DE LA COMMUNICATION** Delphine STÉPHAN / **RÉDACTEUR EN CHEF** Goulvenn DEBOIS / **RÉDACTION** Marion VEILLET - Éric BOUFFANDEAU Goulvenn DEBOIS / **PHOTOS** Étienne LIZAMBARD - Mathilde RICHARD - Shutterstock / **COMPOSITION** Stéphane BLANCHARD / **IMPRESSION ICI** DISTRIBUTION Mediapost / Tiré à 30 000 exemplaires / **DÉPÔT LÉGAL** mai 2018

Cholet mag est imprimé sur un papier Coccoon 60 silk composé de 60% de fibres recyclées.



VOUS AVEZ LE POUVOIR D'EMBEILLIR CHOLET.

TÉLÉCHARGEZ L'APPLI
TellMyCity
BY SPALLIAN



L'AUTRE USINE RUN COLOR CHOLET

ADRIEN TOMA

On vous promettait du bon son ? En voilà. Adrien Toma enflammera la place du 8 Mai à l'issue de la Run Color, vendredi 6 juillet. C'est donc le moment de s'inscrire à cette course qui s'annonce haute en couleurs !

DJ, animateur radio, musicien et producteur : Adrien Toma est un artiste complet. Depuis 2010, on peut en effet retrouver Adrien aux commandes de "Party Fun", l'émission Dance numéro 1 en France. Outre ses activités de DJ/animateur suivies par une grande communauté de passionnés, il présente un véritable show live avec mix et percussions dans de très nombreux clubs partout en France. Il produit aussi sa propre musique et passe beaucoup de son temps en studio pour créer des remixes uniques qu'il joue ensuite pendant ses représentations. Pour ceux qui ne connaissent pas encore sa générosité et sa juste valeur en live, la réponse est sur le dancefloor !

**Vendredi 6 juillet
place du 8 Mai**

Seules les personnes inscrites à la course
pourront assister au concert.

Infos et inscriptions :
www.njuko.net/runcolor

Tarifs*
Adultes : 18 € / 10-18 ans : 5 €
Moins de 10 ans : Gratuit

*2 € par inscription sont reversés
à Mécénat Chirurgie Cardiaque
dans le cadre de l'opération
"Cholet a du Cœur".

**MÉCENAT
CHIRURGIE
CARDIAQUE**
enfants du monde



**carrement
PROD.COM**

L'AGENDA SUR CHOLET.FR

Pour toute publication dans l'agenda sur **cholet.fr**, contacter la Direction de la Communication
au 02 72 77 23 83 ou choletmaginternet@ville-cholet.fr

